



REPÈRES - juin 2022

Sports en eaux vives : les précautions à prendre face aux risques de maladie

Focus sur les bilharzioses

Les personnes pratiquant des activités en eaux douces (canyoning, rafting, pêche, baignade, etc.) peuvent être exposées à diverses maladies transmises par les animaux : [leptospirose](#), [tularémie](#) ou encore bilharzioses.

Vous trouverez dans cette fiche repère des informations concernant l'origine des bilharzioses, leur mode de transmission et surtout les comportements à adopter et les démarches à suivre en cas de symptômes.

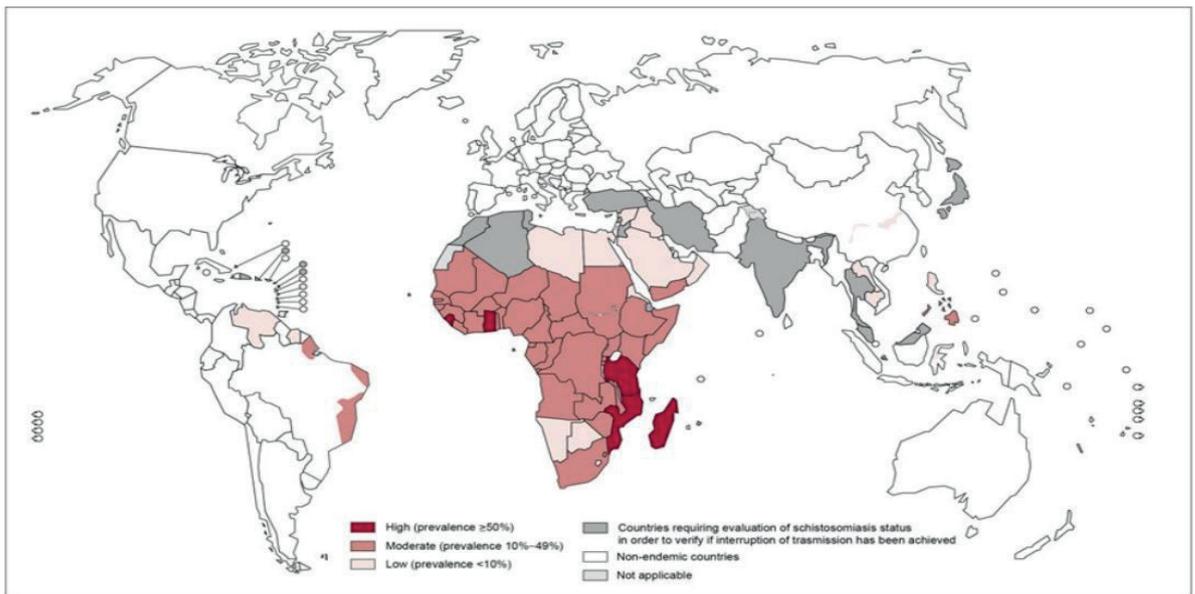
230 millions
de cas par an dans le monde

Que sont les bilharzioses ?

Les bilharzioses (ou schistosomoses) sont des maladies parasitaires dues à des vers plats de la famille des trématodes. Émis par les urines ou les selles des organismes qui en sont porteurs, elles contaminent ainsi le milieu extérieur.

On les trouve essentiellement dans les régions tropicales et subtropicales, en particulier en Afrique. Toutefois, quelques cas ont été identifiés en Corse du sud depuis 2013 et antérieurement aux Antilles (transmission actuellement interrompue dans les Antilles françaises).

Ces maladies touchent 230 millions de personnes dans 78 pays par an et sont en extension, du fait du développement agricole et de l'augmentation des réseaux d'irrigation.



The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the World Health Organization concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. Dotted lines on maps represent approximate border lines for which there may not yet be full agreement. © WHO 2012. All rights reserved

Data Source: World Health Organization
Map Production: Control of Neglected Tropical Diseases (NTD)
World Health Organization



Les schistosomes sont de 5 espèces différentes, avec des répartitions géographiques spécifiques.

Les symptômes diffèrent selon le germe :

- forme intestinale : par exemple, la *Schistosoma mansoni* qui peut infecter différents mammifères primates, bétail ou rongeur ;
- forme urinaire : la *Schistosoma haematobium* que l'on retrouve uniquement chez l'être humain.



À RETENIR

En cas d'apparition d'un ou plusieurs de ces symptômes entre 2 semaines à 2 mois après une possible exposition, consultez rapidement un médecin en l'informant de votre pratique d'activités en eaux vives.



POUR EN SAVOIR PLUS

↳ Pour plus d'informations sur les bilharzioses, consultez [le site de l'Organisation mondiale de la santé](#).

↳ Pour plus d'informations sur les maladies liées à la pratique de sport en eaux douces, consultez [le site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#).

Comment se transmettent les bilharzioses ?

La transmission des bilharzioses se fait via des hôtes intermédiaires : les mollusques d'eau douce.

Les œufs émis éclosent dans l'eau. Les larves contaminent alors un mollusque dans lequel elles deviennent matures. Elles se multiplient en 4 à 6 semaines environ. Elles retournent ensuite dans l'eau sous forme de « cercaires », à la recherche d'un hôte dans lequel elles pénètrent à travers la peau en quelques minutes.

Selon l'espèce, elles migrent ensuite vers le foie, les intestins ou la vessie dans lesquels les œufs pondus par les femelles sont expulsés.

Ainsi, les êtres humains peuvent contracter la maladie lors d'activités en contact avec de l'eau douce contaminée.

Quels sont les symptômes ?

Que faire en cas de symptômes ?

Les symptômes varient selon l'espèce de schistosome.

Les symptômes apparaissent entre 2 à 10 semaines après la contamination.

Il s'agit en fait d'une réaction de l'organisme aux œufs ou au parasite. Les symptômes peuvent parfois entraîner un décès.

La forme intestinale peut provoquer des douleurs abdominales, de la diarrhée et l'apparition de sang dans les selles. Elle peut se compliquer, en atteignant le foie, voire en augmentant la taille de la rate dans les cas avancés.

La forme urogénitale se manifeste généralement par du sang dans les urines (hématurie) parfois associé à des complications rénales voire à un cancer de la vessie (complication possible à un stade tardif). Elle peut aussi provoquer des lésions des organes génitaux chez l'homme comme chez la femme avec des conséquences irréversibles à long terme, comme la stérilité.

Un traitement antiparasitaire existe et permet de traiter efficacement la maladie.

C'est pourquoi, **en cas d'apparition d'un ou plusieurs de ces symptômes entre 2 semaines à 2 mois après une possible exposition, consultez rapidement un médecin en l'informant de votre pratique d'activités en eaux vives.**

Quelles sont les mesures de prévention ?

Il n'existe pas de vaccin.

- Il faut éviter tout contact avec l'eau douce dans les **zones d'endémie** (zone dans laquelle la maladie est présente en permanence).
- Dans ces zones à risque, il est fortement déconseillé de se baigner en eaux douces (même en rivière) ou dans des eaux saumâtres stagnantes, même pour de très courtes et très partielles immersions. Il ne faut pas marcher non plus dans les cours d'eau.